

26.08.2026 – 09:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Le bâtiment détrône le génie civil

Zurich (ots) -

En Suisse, un vent de reprise a soufflé sur le secteur principal de la construction au cours du premier semestre 2026. La construction de logements et le bâtiment public ont enregistré une forte progression. En 2026, quelque 48 000 nouveaux logements, dont le besoin s'impose de toute urgence, pourraient être construits. Cependant, les procédures de planification et d'autorisation complexes ainsi que les oppositions et recours continuent de retarder les projets de logements et d'infrastructures.

Le secteur principal de la construction a généré un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de francs au deuxième trimestre 2026 (+1,3%). Au cours du premier semestre, l'activité de construction a enregistré une hausse de 3,1% et les commandes une hausse de 1,6%. Il est à noter que le bâtiment détrône le génie civil. En effet, la construction de logements et le bâtiment public ont notamment affiché une croissance de plus de 5% au premier semestre, tandis que le génie civil a enregistré un recul de 2%.

Les projets de construction de logements sont encore plus longtemps bloqués

Les nouveaux projets de construction de logements ainsi que l'activité de construction en matière de logements sont en hausse, mais la croissance la plus remarquable concerne le carnet de commandes. Dans les années 2000, la réserve de travail correspondait à environ cinq mois (de l'activité de construction de l'époque). Depuis 2020, elle est d'environ 8 mois. Cette évolution est réjouissante; cela signifie que la charge de travail des entreprises de construction est maintenue à un niveau élevé sur une plus longue période. Toutefois, un carnet de commandes plus important signifie également qu'il faut aujourd'hui bien plus de temps entre l'attribution d'une commande et son achèvement.

La construction de bâtiments résidentiels prend désormais beaucoup plus de temps. Cela s'explique notamment par les oppositions et les recours, par les procédures de planification et d'autorisation plus longues, ainsi que par la complexité des projets de densification. La réserve de travail ne représente donc pas un indicateur avancé et fiable pour la construction de logements. Il convient plutôt de se baser sur les entrées de commandes. La règle générale est la suivante: une entrée de commandes d'un milliard de francs correspond à quelque 6 000 nouveaux logements construits l'année suivante. Une entrée de commandes d'environ 8 milliards de francs en 2025 se traduira donc par quelque 48 000 nouveaux logements construits en 2026. Ainsi, l'offre se rapproche enfin de la demande.

Le nombre de nouvelles commandes semble toutefois avoir atteint un plafond: au cours du premier semestre 2026, le secteur de la construction de logements a enregistré autant de nouvelles commandes que durant la même période de l'année précédente. Comme les demandes de construction de logements ont connu une baisse en 2025, les commandes devraient également diminuer durant le reste de l'année. Par conséquent, le nombre de logements construits en 2027 sera inférieur à celui de 2026.

Le génie civil peine à décoller

Dans le génie civil, le carnet de commandes a progressivement évolué pour atteindre, au cours des derniers trimestres, 8 milliards de francs. Cette augmentation est notamment due à plusieurs projets de travaux souterrains. Ce carnet de commandes bien rempli ne se traduit toutefois pas encore par une reprise de l'activité de construction, cette dernière traversant une phase de stagnation depuis plusieurs trimestres. Les recours et les procédures complexes retardent les projets. Les voies ferrées nécessiteraient en réalité beaucoup plus d'entretien, mais les ressources humaines et financières limitées tout au long de la chaîne de valeur, ainsi que l'exploitation ferroviaire qui se poursuit, constituent un frein bien trop important. Des travaux sont certes en cours sur les lignes nationales et les grandes lignes cantonales, mais la pression sur les prix reste forte. La hausse du coût des matériaux, notamment du bitume, représente un défi pour toutes les parties prenantes.

Transports '45 pourrait changer la donne

La consultation relative au projet "Transports"45" - prochaines grandes étapes de planifications d'extension du rail, de la route et des agglomérations - se poursuit jusqu'au 9 octobre 2026. Le génie civil devra donc probablement attendre que le processus politique ait avancé. La SSE se félicite que les trois modes de transport soient, pour la première fois, coordonnés et planifiés conjointement. Ils devraient par conséquent être examinés

ensemble au Parlement et soumis au vote du peuple. La SSE estime qu'il serait judicieux de maintenir, au moins temporairement, le pourmille de TVA destiné au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Comme la route représente une part très importante du volume de transport - près des trois quarts des voyageurs-kilomètres - l'étape d'aménagement 2027 des routes nationales du projet "Transports"45" devrait intégrer plus que les deux projets de routes nationales prévus jusqu'à présent.

Informations complémentaires:

[Résultats](#)

[Données détaillées sur la conjoncture de la construction](#)

[Indice de la construction](#)

Contact:

Le service de presse de la Société Suisse des Entrepreneurs se tient volontiers à votre disposition pour toute question média par courriel et par téléphone.

Pour toute demande média d'ordre général, veuillez contacter le service de presse au +41 58 360 76 60 ou envoyer un courriel à medias@entrepreneur.ch.

Johanne Stettler, Porte-parole pour la Suisse romande
Tél. 058 360 77 06, johanne.stettler@entrepreneur.ch

Dominik A. Lüthi, Porte-parole pour la Suisse alémanique
Tél. 058 360 76 37, dominik.luethi@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100941811> abgerufen werden.